



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 29 janvier 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien, tenue à 14 h, le 29 janvier 2024, en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Pierre Charbonneau,

Mesdames et Messieurs,

Jacqueline P. Croisetière, conseillère district 1
François Bessette, conseiller district 3
Michel St-Amour, conseiller district 4
Michel Charron, conseiller district 5
Christiane Beaudry, conseillère district 6

Madame Diane Desjardins, directrice générale par intérim, est également présente. Aucun citoyen n'assiste à la rencontre.

La présente séance du conseil est filmée et l'enregistrement sera déposé sur le site Internet de la Municipalité.

Par conséquent, et afin d'éviter de nuire au bon déroulement de la séance, il est demandé par monsieur le maire, à l'audience présente dans la salle, de bien vouloir éviter de filmer ou enregistrer ladite séance.

1. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

À 14 h, les présences sont prises et le quorum est constaté.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 14 h, monsieur le maire, Pierre Charbonneau, ouvre la séance.

3. DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

La directrice générale par intérim déclare que l'avis de convocation pour la présente séance a été signifié dans les délais prescrits par la loi.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

35-01-2024

Sur proposition de madame Jacqueline P. Croisetière, il est unanimement résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Présences et constatation du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Déclaration de la directrice générale par intérim
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Négociation avec la Fabrique
6. Mandat à la CSDS-dossier de l'église
7. Adhésion à Tourisme Lanaudière



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 29 janvier 2024

8. Annulation du vote par correspondance
9. Prolongation du contrat de la directrice générale par intérim
10. Mandat à la firme d'enquête Alliance Ressources humaines
11. Période de questions
12. Levée de la séance

5. NÉGOCIATION AVEC LA FABRIQUE

36-01-2024

Sur proposition de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu d'autoriser le maire, monsieur Pierre Charbonneau, et le conseiller, monsieur Michel St-Amour, à présenter une offre d'achat pour l'immeuble situé au 6925, rue Principale, Saint-Damien.

6. MANDAT À LA CDSO-DOSSIER DE L'ÉGLISE

37-01-2024

Attendu que la Municipalité désire poursuivre l'étude du dossier d'acquisition de l'église;

Attendu que divers intervenants devront fournir des informations ou procéder à des analyses afin de documenter ce projet d'acquisition;

Attendu que la Corporation de développement de Saint-Damien (CDSO) offre sa collaboration pour agir comme chargé de projet afin d'alléger le travail des employés municipaux dans le processus d'études préliminaires avant l'acquisition;

En conséquence, sur proposition de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu de donner un mandat de chargé de projet à la Corporation de développement de Saint-Damien pour les études, relevés et/ou analyses menant à une éventuelle acquisition de l'immeuble situé au 6925, rue Principale, Saint-Damien. Tous les frais des professionnels retenus pour ces travaux sont à la charge de la Municipalité, le tout est conditionnel à l'acceptation, préalable du conseil des élus, des dépenses qui pourraient être engendrées par la démarche d'acquisition de l'immeuble ci-haut mentionné.

7. ADHÉSION À TOURISME LANAUDIÈRE

38-01-2024

Attendu que Tourisme Lanaudière est une association touristique régionale (ATR) reconnue par le gouvernement du Québec;

Attendu que Tourisme Lanaudière est un organisme sans but lucratif rassemblant près de 400 entreprises et organismes dans l'objectif de faire croître l'économie de la région par le tourisme, en coordonnant l'accueil, le développement et la



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 29 janvier 2024

promotion touristiques;

Attendu l'intérêt de la Municipalité de Saint-Damien d'adhérer, à titre de membre, à Tourisme Lanaudière et de se prévaloir des outils promotionnels inclus avec l'adhésion;

En conséquence, **sur proposition de monsieur François Bessette**, il est unanimement résolu :

Que ce conseil autorise madame Julie Chênevert, directrice des loisirs et de la culture, à signer et à déposer, auprès Tourisme Lanaudière, une demande d'adhésion annuelle pour devenir membre et bénéficier des outils promotionnels inhérents.

Que le coût de l'adhésion à Tourisme Lanaudière pour l'année 2024 est de 275 \$ plus taxes;

8. ANNULATION DU VOTE PAR CORRESPONDANCE

39-01-2024

Attendu que le service postal ne permet pas de garantir, en région, la livraison des votes par correspondance dans les délais;

Sur proposition de monsieur Michel St-Amour, il est unanimement résolu de demander au Directeur général des élections du Québec le retrait de l'option du vote par correspondance lors des élections futures à Saint-Damien.

9. PROLONGATION DU CONTRAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

40-01-2024

Attendu que la directrice générale nommée par la résolution 09-01-2024, n'entrera en fonction que le 11 mars 2024;

Sur proposition de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu de prolonger le mandat intérimaire de madame Diane Desjardins pour se terminer le vendredi 8 mars 2024.

10. MANDAT À LA FIRME D'ENQUÊTE ALLIANCE RESSOURCES HUMAINES

41-01-2024

Attendu qu' un dossier de ressources humaines nécessite une enquête professionnelle et impartiale;

Attendu que la firme d'enquête Alliance Ressources humaines-a déposé une proposition de service professionnel dans le cadre de ce dossier;



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 29 janvier 2024

En conséquence, **sur proposition de monsieur Michel Charron**, il est unanimement résolu d'accorder un mandat d'enquête à la firme Alliance Ressources humaines tel que proposé dans son offre de service daté du 26 janvier 2024.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à se nommer et à poser leur question.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

42-01-2024

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de madame Jacqueline P. Croisetière**, il est unanimement résolu de lever la séance à 14 h 07.


Pierre Charbonneau
Maire


Diane Desjardins
Directrice générale par intérim